

Avis de constitution

SOCIETE « KAGNOL SECURITE SERVICE » en abrégé « KSS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-IVOIRE, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2025 , et enregistrés le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAGNOL SECURITE SERVICE » en abrégé « KSS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

-SECURITE PRIVEE SERVICE

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous Établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- Prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et Générale, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et Immobilière, se rapportant directement ou indirectement l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-IVOIRE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M GAHO KAGNOLA JEAN CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03973 du 09/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22244/GTCA/RC/2025 du 09/04/2025

